

PCAET



(Plan Climat Air Énergie Territorial)



RESUME NON TECHNIQUE

UFR

SOMMAIRE

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL	4
NOS ENJEUX	5
UNE DEMARCHE COLLECTIVE	8
NOTRE STRATEGIE	12
UN PROGRAMME D' ACTIONS CO-CONSTRUIT	20
LE PROGRAMME D' ACTIONS DETAILLE	23

EDITO

Ensemble, agissons pour le climat.

La connaissance scientifique du changement climatique et de ses impacts, le besoin de transition énergétique, la préservation de l'environnement, ne font aujourd'hui plus débat.

Compte tenu de l'importance de ces enjeux, le territoire de Clisson Sèvre Maine Agglo se doit d'intensifier la politique Energie-Climat et de se doter d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

La réussite de ce Plan passe par la mobilisation de tous (habitants, entreprises, associations, collectivités), par des actions fortes, mais aussi par des gestes quotidiens, responsables et vertueux. Aussi, pour construire les objectifs et l'ambition de son PCAET, Clisson Sèvre Maine Agglo a choisi d'associer un grand nombre d'acteurs locaux tout au long de la démarche.

Pour Clisson Sèvre Maine Agglo, s'engager dans un Plan Climat, c'est aussi mettre en cohérence les différentes politiques du territoire qui alimentent son programme d'actions : Plan Global de Déplacement, Programme Local de l'Habitat, Prévention des déchets, ...

Ce Plan Climat n'est pas une finalité en soi. Il est un outil au service du territoire et de ses acteurs.

A chacun de s'en emparer et de contribuer à sa mise en œuvre, le plus efficacement possible.

Jean Guy CORNU, Président

Didier MEYER, Vice-Président Climat-Energie

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

UN PLAN CLIMAT – AIR - ENERGIE TERRITORIAL (PCAET), POUR QUOI FAIRE ?

Le PCAET est un outil opérationnel pour mettre en œuvre la transition énergétique localement. Il s'agit d'un plan d'actions concret visant à :

-  Réduire nos consommations d'énergie
-  Développer les énergies renouvelables, comme le solaire, le bois énergie...
-  Diminuer les émissions de gaz à effet de serre générées par nos activités
-  Améliorer la qualité de l'air que nous respirons au quotidien
-  Adapter le territoire aux changements climatiques que nous percevons déjà

LES ETAPES DU PROJET



NOS ENJEUX NOTRE TERRITOIRE

DEMOGRAPHIE

16 communes
54 124 habitants (2016)
+ 522 habitants / an (2010-2015)
2,5 personnes par ménage en moyenne

MOBILITE

189 000 déplacements quotidiens
95% des ménages équipés d'une voiture ou plus
84% des trajets domicile-travail en véhicule motorisé



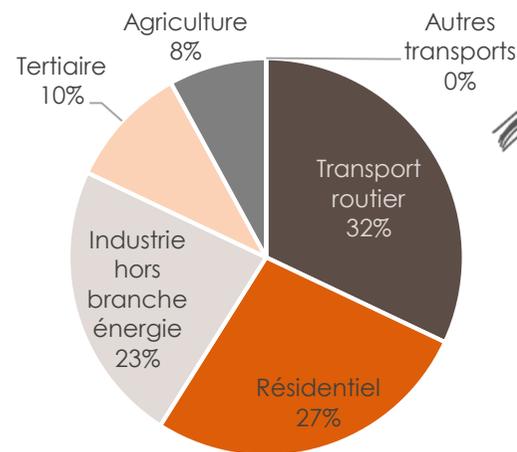
ECONOMIE

3 248 établissements
16 653 emplois (dont 36% dans commerce, service, transport)

NOTRE CONSOMMATION

Chaque année, 1 363 GWh d'énergie sont consommés sur le territoire soit environ 25,3 MWh / habitant (22,2MWh/habitant au niveau départemental). Cela inclut la consommation de l'ensemble des types d'énergie, caractérisé par le recours massif aux énergies fossiles (produits pétroliers, gaz naturel - 70%), et à l'électricité (22%), utilisés dans tous les secteurs d'activités : transport, parc résidentiel, agriculture, etc.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION FINALE D'ENERGIE



Les consommations d'énergie par les habitants, entreprises et collectivités du territoire élèvent la facture territoriale annuelle à

124 millions d'euros
(2016).

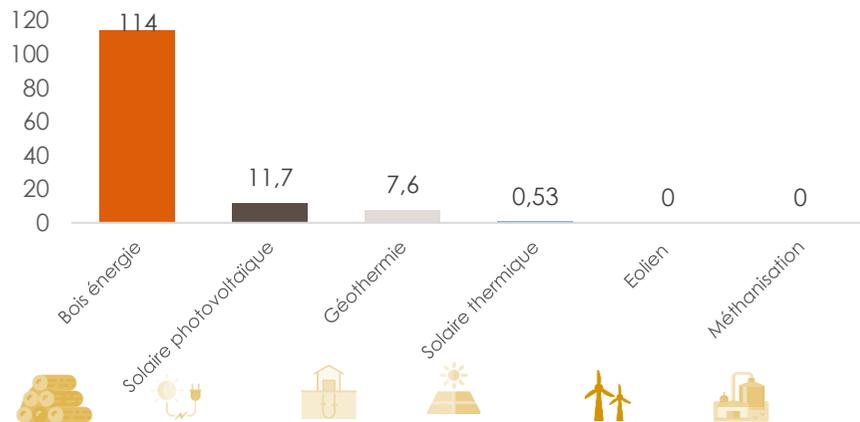
MAIS NOTRE TERRITOIRE PRODUIT DES ENERGIES

RENOUVELABLES

L'équivalent de 10,7% des consommations du territoire sont couvertes par des énergies renouvelables ce qui représente la production de 134 GWh chaque année.

Les énergies renouvelables sont produites à partir de sources que la nature renouvelle en permanence, comme le soleil, le vent ou la biomasse (bois notamment). Elles permettent de réduire les émissions de GES, et de produire de l'activité locale non délocalisable, donc de l'emploi.

RÉPARTITION DES 134 GWH D'ÉNERGIE RENOUELEBLE CONSOMMÉS SUR LE TERRITOIRE, EN 2016



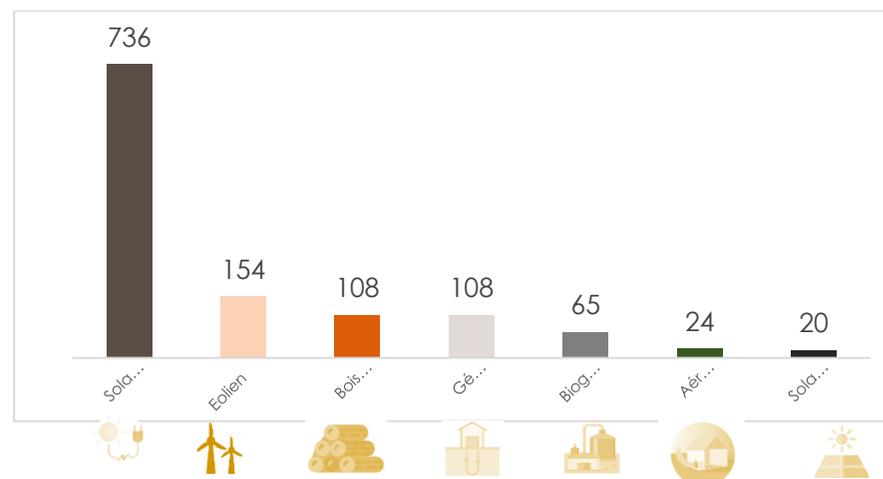
ET PRESENTE UN FORT POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre du PCAET, une étude du **potentiel** règlementaire de production maximale d'énergie renouvelable est réalisée. Au sein de l'Agglo, **ce potentiel est estimé à 1 215 GWh**, ce qui représente **89% de la consommation d'énergie actuelle**. Le solaire photovoltaïque représente 60% de ce potentiel de développement et devrait ainsi être une priorité.

Le potentiel théorique

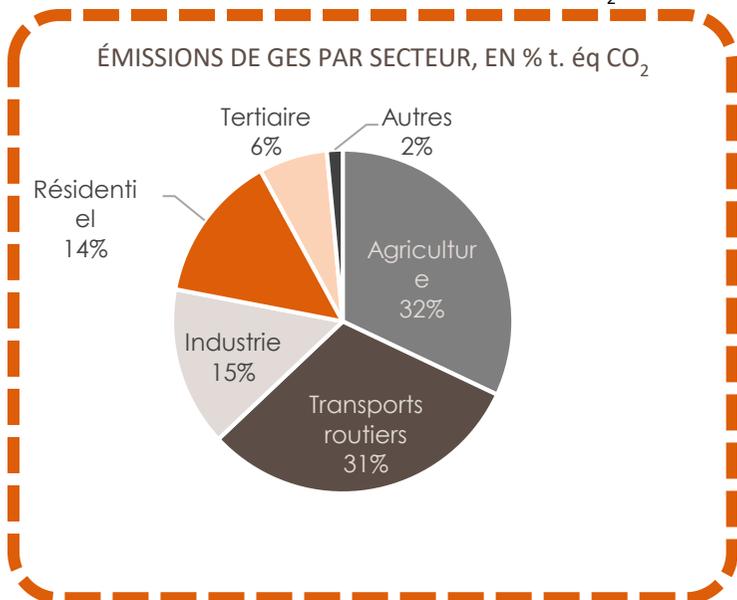
correspond à toutes les installations qu'il est possible de réaliser sur le territoire, en ayant exclu toutes celles qui ne peuvent l'être, compte tenu des contraintes règlementaires, techniques et patrimoniales. Bien qu'ambitieux, il est toutefois intéressant puisqu'il permet d'identifier la production maximale par filière et le mix énergétique possible, en se plaçant dans une position extrêmement favorable.

POTENTIEL MAXIMUM THEORIQUE DE PRODUCTION D'ENERGIE RENOUELEBLE PAR SOURCE D'ENERGIE (GWh)



NOS ACTIVITES EMETTENT DES GAZ A EFFET DE SERRE (GES)

Les activités du territoire génèrent l'émission annuelle de **360 k. t. éq CO₂ de gaz à effet de serre (GES)**, soit **6,7 t. éq CO₂ par habitant** (moyenne Pays de la Loire : 8,3 t. éq CO₂ / hab. / an).



Que sont les gaz à effet de serre ?

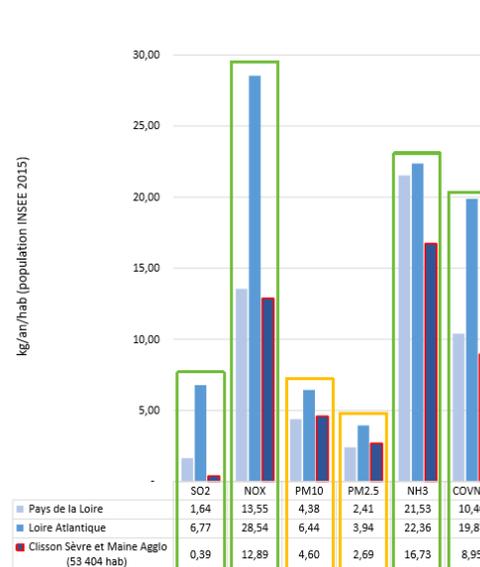
Ces gaz, dont le dioxyde de carbone (CO₂) est le plus connu, sont la principale cause du dérèglement climatique. L'unité de mesure utilisée est la « tonne équivalent CO₂ » (t. éq. CO₂).

L'agriculture, le transport routier et le secteur industriel sont les trois postes les plus émetteurs de GES de Clisson Sèvre Maine. A eux seuls, ces trois secteurs sont responsables de près de **80%** des émissions territoriales.

LA QUALITE DE L'AIR SUR LE TERRITOIRE

Les émissions de polluants atmosphériques de l'Agglo sont globalement **inférieures** aux moyennes départementales pour tous les polluants. En comparaison avec les moyennes régionales, les émissions de SO₂, NO_x, NH₃ et les COVNM sont également inférieures. En revanche, les émissions de particules fines sont très légèrement supérieures.

Les polluants atmosphériques proviennent des activités humaines (résidentiel, industrie, agriculture) et parfois de phénomènes naturels. Nuisibles à la santé humaine et à l'environnement au-delà de certains seuils, il en existe de différentes sortes – dont les plus connues sont certainement les « particules fines ».



Les secteurs à enjeux en termes de qualité de l'air du territoire sont **l'agriculture**, les **bâtiments** (résidentiel et tertiaire) et les **transports routiers**.

Les **conséquences de la pollution de l'air** sont **sanitaires** (air intérieur et extérieur), **économiques** (impact sur les cultures), **environnementales** (écosystèmes sensibles) et **patrimoniales** (dégradation des bâtiments, image touristique).

Il existe donc des marges de manœuvre afin d'atteindre des objectifs de qualité de l'air encore plus ambitieux, tels que ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

LE PLAN CLIMAT : UNE DEMARCHE COLLECTIVE

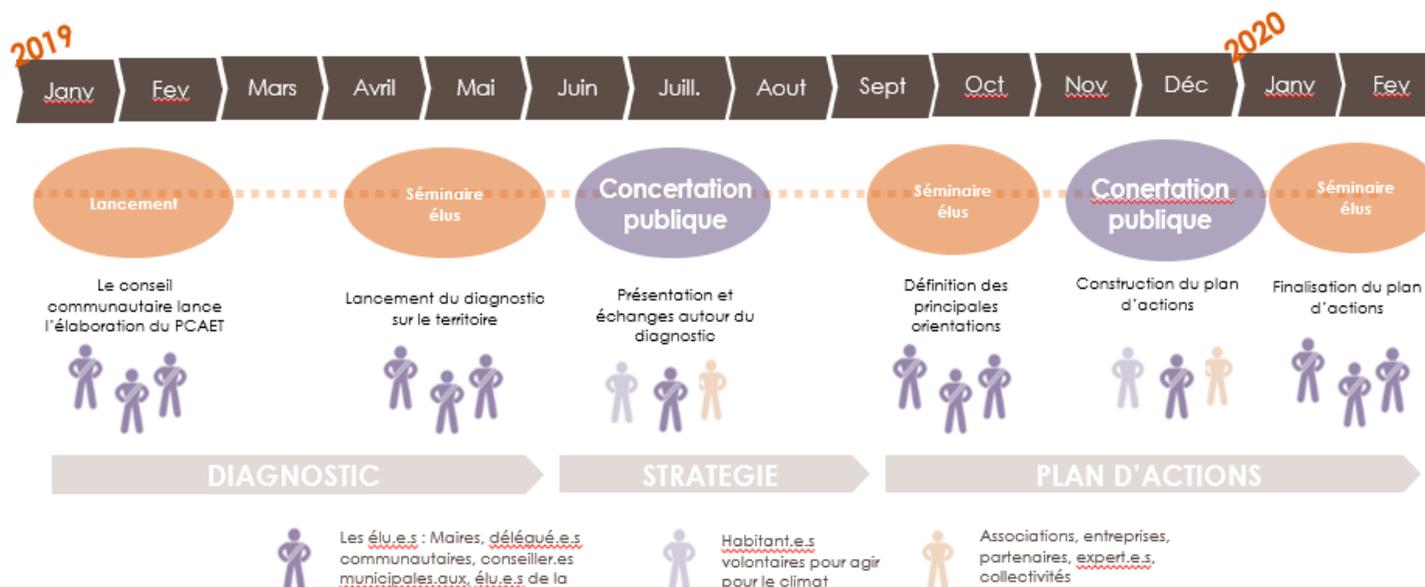


Un grand **MERCI** à tous les citoyens et acteurs du territoire qui se sont investis dans cette démarche collective et à leur implication en faveur de la transition écologique du territoire.

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un document conçu spécifiquement pour le territoire et dont la **responsabilité est partagée entre les acteurs**. C'est pourquoi, pour construire son PCAET, l'Agglo s'est donnée un défi : mobiliser toutes les énergies en impliquant les habitants, les associations, les écoles, les entreprises, les collectivités et bâtir ensemble ce plan d'actions pour le climat.

Cette démarche a mobilisé les acteurs locaux dans un processus **d'identification des enjeux majeurs du territoire** dans un premier temps, et de **co-construction du programme d'actions** dans un second temps : qualité et consommation des bâtiments, production et distribution d'énergie, aménagement du territoire et mobilités douces, réduction des émissions de GES, évolution des pratiques de consommation, accompagnement du monde agricole, autant de sujets qui concernent tous les aspects de notre vie quotidienne.

Plusieurs **ateliers de réflexion et de concertation** ont été organisés au cours de l'année 2019, rassemblant de nombreux acteurs du territoire (élus, services, professionnels, agriculteurs, associations, citoyens) pendant la phase de diagnostic, pour l'élaboration de la stratégie puis pour le plan d'action, constituant ainsi une base d'actions solide pour le PCAET. Une concertation spécifique auprès de lycéens a par ailleurs été menée. Une plateforme en ligne pouvant recueillir toutes les contributions a été ouverte pendant toute la durée d'élaboration du Plan Climat.



LE PLAN CLIMAT : UNE DEMARCHE COLLECTIVE

L'implication du grand public

Le 10 juillet 2019, près d'une soixantaine de participants et de participantes, des citoyens, élus, acteurs privés, associations ont participé à la première concertation publique.

Répartis au sein de **8 ateliers thématiques**, les participants ont été invités à **identifier les risques et opportunités du territoire, les enjeux et priorités** pour le territoire afin de déterminer une **ambition territoriale en 2050**. De ces discussions et débats animés, dix enjeux majeurs ont été soulignés, servant ainsi de base solide à la constitution de la stratégie par les élus de l'Agglo.



Les enjeux et priorités identifiés sur le territoire



Préserver la ressource en eau : assurer une meilleure gestion des eaux pluviales



Préserver la biodiversité : créer des commons pour en faire des îlots de biodiversité



Développer des transports en commun propres et adaptés



Accompagner les entreprises pour limiter les déplacements liés au travail



Rendre le **territoire à énergie positive**



Accompagner les agriculteurs vers d'autres modèles agricoles,



Atteindre la souveraineté alimentaire à l'échelle du territoire de l'Agglo



Encourager les régies agricoles pour la restauration collective et individuelle



Développer l'économie circulaire : mutualisation des moyens (matériels, salles, transports)



S'adapter au changement climatique

LE PLAN CLIMAT : UNE DEMARCHE COLLECTIVE

La parole aux lycéens !

Premiers concernés par les évolutions climatiques à venir, les élèves du Lycée Charles Péguy, de la première au BTS, accompagnés par leur professeur d'histoire géographie, Dorothee Retière, se sont saisis de l'opportunité de contribuer au PCAET. A partir de leur vision actuelle du territoire, **ils se sont projetés ensemble sur ce qu'il pourrait être à horizon 2050 et ont élaboré des propositions d'actions** pouvant permettre d'atteindre cette vision du territoire idéal : **devenir une éco-agglo.**



« La vision idéale des jeunes est celle d'un **territoire plus vert** au sein duquel les **acteurs seraient davantage conscients** des enjeux et aidés pour agir en faveur d'une **collaboration durable entre humains et planètes.** »

Un territoire où les déplacements seront "doux"



- Développer les vélos en libre-service
- Subventionner un autre type de carburant (bioéthanol)
- Développer les aires de covoiturage

Un territoire végétalisé où la biodiversité sera préservée



- Planter des arbres et haies (1 arbre, une naissance)
- Végétaliser les toits des bâtiments publics
- Eviter les pesticides et herbicides
- Installer des ovins ou caprins pour nettoyer des zones en friche

Un territoire qui produira son énergie



- Subventionner le développement des énergies renouvelables
- Construire des micro barrages hydro-électriques/moulins
- Subventionner des centrales de méthanisation dans les exploitations agricoles

Un territoire qui consommera mieux



- Développer les circuits d'occasion (ressourcerie, Vinted)
- Manger et acheter local, dans des commerces de vrac
- Remettre en place les consignes pour les emballages

Et surtout **INFORMER, COMMUNIQUER ET ACCOMPAGNER**, auprès de tous et toutes, auprès des enfants, acteurs institutionnels, entreprises et habitants.

NOTRE STRATEGIE

La stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial de Clisson Sèvre & Maine a été définie sur la base du diagnostic et de plusieurs temps **de co-construction avec les acteurs locaux**. Afin de répondre aux **enjeux du territoire aujourd'hui et demain**, celle-ci s'articule autour de **7 grandes orientations stratégiques** :

1 Mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire

2 Engager l'intercommunalité et les communes dans une démarche d'exemplarité

3 Se déplacer sobrement sur le territoire

4 Améliorer la performance énergétique des bâtiments

5 Développer et soutenir une économie locale et durable

6 Développer le potentiel énergie renouvelable du territoire

7 Atténuer la vulnérabilité et adapter le territoire au changement climatique

Chacune de ces orientations stratégiques a été déclinée en objectifs opérationnels et s'est vue associer un scénario énergétique chiffré (de réduction des consommations ou de production d'énergies renouvelables).

NOTRE STRATEGIE

Afin de valider ce niveau d'ambition pour la stratégie du Plan Climat Air Energie Territorial de Clisson Sèvre et Maine, les élus de la communauté d'agglomération et des communes se sont réunis **11 fois en format comité de Pilotage, comité de suivi (élus et partenaires), conseil des vice-présidents, et Conseil Communautaire**, entre septembre 2019 et mars 2020 :

- Le 25 septembre en comité de pilotage
- Le 8 octobre en comité de suivi
- Le 23 octobre en comité de pilotage
- Le 12 novembre en conseil des vice-présidents
- Le 26 novembre en conseil des vice-présidents
- Le 26 novembre en conseil communautaire
- Le 14 janvier en comité de suivi
- Le 22 janvier en comité de pilotage
- Le 4 février en conseil des vice-présidents
- Le 18 février en conseil des vice-présidents
- Le 19 février en comité de pilotage

Synthèse des ambitions retenues pour la maîtrise des consommations

Secteur	Trajectoire 2030 ambitions - Ambition LETCV / SNBC -	Objectifs-cibles 2030 définis en atelier (groupe 1)	Objectifs-cibles 2030 définis en atelier (groupe 2)
Résidentiel	-74 GWh	84	74
Tertiaire	-23 GWh	36	28
Industrie	-49 GWh	120	40
Mobile	-66 GWh	64	36
TOTAL	-214 GWh	146	178

C'est moyen, c'est pas déçu
le mix énergie de demain sera plus vert

5000

LES AMBITIONS A HORIZON 2030, EN CHIFFRES

- **23%** de réduction des consommations d'énergie (tous secteurs confondus)
- **42%** des besoins en énergie du territoire couverts par les énergies renouvelables
- **31%** de réduction des émissions de gaz à effet de serre

2

Engager l'intercommunalité et les communes dans une démarche d'exemplarité

Nos objectifs opérationnels

Les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre de ce PCAET en termes d'exemplarité pour emmener l'ensemble des acteurs du territoire à se mobiliser.

Pour atteindre les objectifs fixés, la volonté politique est de mobiliser l'ensemble du potentiel offert par le patrimoine des collectivités ou leurs domaines de compétence que ce soit sur les réductions de consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre ou de développement de la production des énergies renouvelables.



2.1 Améliorer la performance des bâtiments et de l'éclairage public

2.2 Développer le recours aux énergies renouvelables dans les bâtiments publics

2.3 Améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics

2.4 Réduire l'impact des déplacements des collectivités

2.5 Développer une démarche d'achats publics responsables

2.6 Préserver la ressource en eau et la biodiversité

2.7 Promouvoir l'éco-exemplarité des collectivités

3 Se déplacer sobrement sur le territoire

Nos objectifs opérationnels

La mobilité est un enjeu important pour le territoire. Au travers de sa compétence « mobilité – transports », Clisson Sèvre Maine Agglo a défini un Plan Global de Déplacements (PGD), répondant aux objectifs du PCAET.

Il s'agit de réduire l'usage de la voiture individuelle et des véhicules thermiques et d'accompagner le changement de pratiques en proposant d'autres alternatives.



3.1 Donner une place **aux modes actifs** dans les déplacements quotidiens

3.2 Mailler le territoire dans une **logique d'alternative** à la voiture individuelle (PGD)

3.3 Accompagner les habitants **dans leurs mobilités (PGD)**

3.4 Développer une **mobilité décarbonée**

3.5 **Structurer la gouvernance (PGD)**

4 Améliorer la performance énergétique des bâtiments

Nos objectifs opérationnels

En raison du caractère énergivore de nombreuses habitations et des sources d'énergie utilisées, l'habitat occupe une place prépondérante dans les consommations d'énergie du territoire : 27% de la consommation d'énergie du territoire et 14% des émissions de gaz à effet de serre.

A la croisée des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, la performance énergétique de l'habitat constitue un axe majeur du PCAET. Il rejoint en ce sens certaines actions du Programme Local de l'Habitat de Clisson Sèvre Maine Agglo. L'objectif est de massifier les travaux de rénovation énergétique sur le territoire. Il s'agit également d'encourager l'écoconstruction.



4.1 Accompagner la rénovation de l'habitat

4.2 Encourager l'éco-construction

4.3 Améliorer la performance énergétique des bâtiments tertiaires et industriels

5 Développer et soutenir une économie locale et durable

Nos objectifs opérationnels

Le changement de pratiques et de consommation, dans un souci de réduction des émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques, de la préservation de la ressource et de l'environnement, constitue un élément phare dans la lutte contre le dérèglement climatique. L'objectif est d'accompagner la transition agricole et alimentaire avec notamment l'élaboration d'un projet alimentaire de territoire, et de développer l'économie circulaire

5.1 Accompagner la transition vers une agriculture et une alimentation durable

5.2 Développer une économie circulaire



6 Développer le potentiel énergétique renouvelable du territoire



Nos objectifs opérationnels

Le territoire dispose d'un certain potentiel de développement des énergies renouvelables qui est mobilisé dans le cadre de la stratégie du PCAET afin de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de réduire la balance énergétique du territoire.

La production locale d'énergies renouvelables est aussi une source de bénéfice qui peut se matérialiser par des retombées fiscales pour les collectivités du territoire voire par des retombées économiques pour les acteurs locaux lorsqu'ils prennent part au financement du projet.



6.1 Améliorer la connaissance du **potentiel du territoire**

6.2 Favoriser le **développement de la production et de la consommation** des énergies renouvelables

7 Atténuer la vulnérabilité et adapter le territoire au changement climatique

Nos objectifs opérationnels

Le territoire se doit d'anticiper les conséquences du changement climatique sur les activités économiques et quotidiennes et de préserver la santé des habitants (canicule, allergènes, ...).

Une préoccupation particulière porte sur la ressource en eau sur un territoire dynamique tant sur le plan démographique qu'économique afin d'éviter les conflits d'usage et préserver le milieu naturel.

7.1 Préserver la **ressource en eau**

7.2 Préserver la biodiversité et développer la **séquestration carbone**



UN PROGRAMME D'ACTION CO-CONSTRUIT

4 Décembre
2019

Réunion publique : la construction collective du plan d'actions

Afin de permettre l'atteinte des objectifs ambitieux du territoire, l'enjeu était de construire collectivement, avec l'ensemble des acteurs du territoire, **un plan d'actions concret, opérationnel, structuré mais surtout adapté aux enjeux locaux.**

Répartis en quatre ateliers thématiques (Bâtiments, Energie renouvelable, Mobilité, Agriculture – Entreprises - Industrie), les cinquante personnes présentes ont travaillé à l'élaboration de fiches action.

Ces contributions ont ainsi permis la rédaction d'une **vingtaine de fiches actions**, traitant de thématiques aussi diversifiées que les mobilités douces, l'isolation du parc privé, la méthanisation la réduction et le recyclage des déchets, l'approvisionnement local des restaurations collectives. L'ensemble de ces propositions seront prises en compte et intégrées au plan d'actions en cours d'élaboration, tout comme les contributions reçues en ligne (aménagement des pistes cyclables, l'utilisation des composteurs).



Une transversalité des sujets abordés

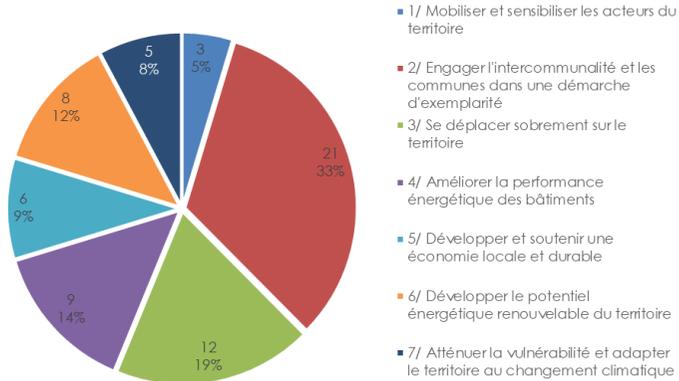


Un gros travail de mobilisation des élus, des services techniques et des acteurs du territoire a suivi ces étapes de concertation. Il a permis d'obtenir finalement **un programme d'action fort de 64 actions très variées et complémentaires,**

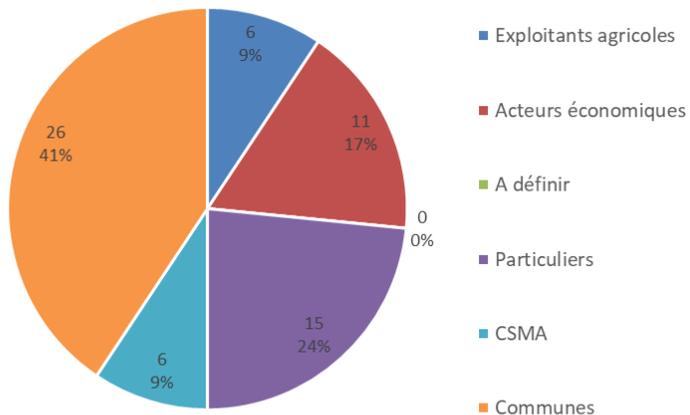
La prise en compte de l'ensemble des thématiques transversales de la transition écologique permet à la CSMA de proposer **un PCAET très ambitieux, complet, fédérateur et rassurant quant à ses impacts de réductions des gaz à effet de serre et de maîtrise des consommations d'énergie** pour les 6 années à venir, et au-delà grâce à la dynamique lancée.

LE PROGRAMME D'ACTION CONSOLIDE

Fiches Actions par axes stratégiques - PCAET CSMA



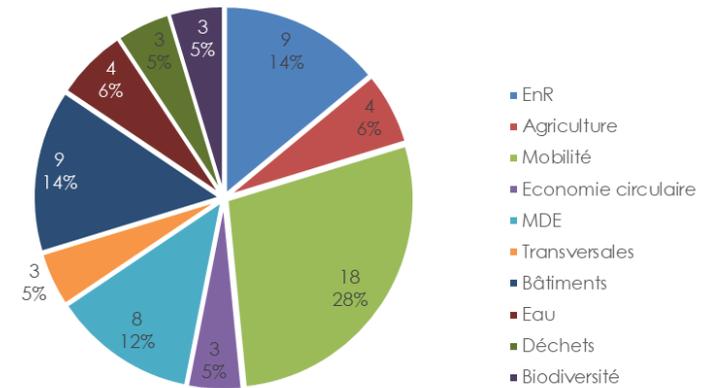
Cibles visées - PCAET CSMA



AXES STRATEGIQUE

7 axes et 64 fiches actions réparties de façon inégale

Thématiques abordées - PCAET CSMA



THEMATIQUES

Toutes les entrées transversales du PCAET sont abordées et traitées

CIBLES

Les différentes actions adressent à l'ensemble des personnes qui font vivre le territoire

LE PROGRAMME D'ACTION EN DETAIL

Axe stratégique	N° Action	Intitulé de l'action
1/ Mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire	1.1.1	Piloter et évaluer le PCAET
	1.1.2	Former les élus et les agents
	1.2.1	Mobiliser, sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire
2/ Engager l'intercommunalité et les communes dans une démarche d'exemplarité	2.1.1	Accompagner les collectivités dans l'amélioration énergétique de leurs bâtiments (pilotes des installations et travaux)
	2.1.2	Accompagner les projets de construction pour atteindre des objectifs de performance de "très basse consommation" ou "passif"
	2.1.3	Assurer le suivi des consommations d'énergie et d'eau
	2.1.4	Réduire la consommation d'énergie de l'éclairage public
	2.1.5	Valoriser les dépenses de la maîtrise de la dépense énergétique via les certificats d'économie d'énergie (CEE)
	2.2.1	Systématiser la promotion et l'intégration des énergies renouvelables dans les bâtiments publics
	2.2.2	Intégrer à la commande publique le recours à l'achat d'énergies renouvelables (biogaz, électricité verte)
	2.3.1	Former les élus et les agents aux enjeux de la qualité de l'air intérieur
	2.4.1	Optimiser les déplacements des agents des collectivités
	2.4.2	Former les agents à l'écoconduite
	2.4.3	Favoriser le recours aux alternatives à la voiture individuelle par les agents
	2.4.4	Favoriser l'autopartage des véhicules de la flotte des collectivités
	2.4.5	Faire évoluer la flotte de véhicules des collectivités vers des carburants à faible impact
	2.4.5	Etudier l'impact de la collecte des déchets ménagers
	2.5.1	Intégrer les critères de développement durable dans les marchés publics
	2.6.1	Diminuer l'impact sur la ressource en eau
	2.6.2	Prendre en compte les impacts environnementaux des projets publics
	2.6.3	Zéro artificialisation nette des sols pour les projets portés par les collectivités
	2.6.4	Communiquer et sensibiliser à la préservation de la biodiversité
	2.7.1	Optimiser les usages informatiques et les outils de télécommunication
2.7.2	Développer la prévention et le tri des déchets	

Axe stratégique	N° Action	Intitulé de l'action
3/ Se déplacer sobrement sur le territoire	3.1.1	Porter et renforcer la politique en faveur des modes actifs
	3.1.2	Définir une politique partagée sur l'aménagement de la voirie et des espaces publics
	3.1.3	Intégrer la proximité dans la planification du territoire
	3.2.1	Faire évoluer l'offre de transports collectifs
	3.2.2	Réinterroger les fonctions du réseau routier
	3.3.1	Elaborer un plan de communication
	3.3.2	Mobiliser des relais pour accompagner la mobilité des habitants
	3.3.3	Se servir des outils numériques pour informer et faire évoluer les pratiques
	3.4.1	Faire évoluer le parc de véhicules vers des carburants alternatifs
	3.4.2	Développer les espaces de travail partagés
	3.5.1	Se donner les moyens de suivre, animer et mettre en œuvre le Plan Global de Déplacements
	3.5.2	Animer la politique de mobilité du territoire auprès des différents acteurs
4/ Améliorer la performance énergétique des bâtiments	4.1.1	Déployer une PTRE
	4.1.2	Accompagner les ménages modestes dans la rénovation énergétique de leur logement
	4.1.3	Inciter à la réalisation d'audits énergétiques à destination des particuliers
	4.1.4	Accompagner les projets de construction pour atteindre des objectifs de performance de "très basse consommation" ou "passif"
	4.1.5	Inciter et soutenir les particuliers dans l'acquisition d'un système de chauffage moins émetteur
	4.1.6	Valoriser les actions de maîtrise de la dépense énergétique via les certificats d'économie d'énergie (CEE)
	4.2.1	Encourager l'utilisation de matériaux bio sourcés pour les nouvelles constructions (entreprises et habitat)
	4.2.2	Réviser les PLU pour intégrer des obligations en lien avec la maîtrise de la dépense énergétique
	4.3.1	Créer une mission de Conseils en énergie partagée auprès des entreprises du territoire
5/ Développer et soutenir une économie locale et durable	5.1.1	Définir un projet alimentaire de territoire
	5.1.2	Accompagner le changement de pratiques agricoles
	5.2.1	Développer l'économie circulaire dans les entreprises
	5.2.2	Créer un réseau local dans l'économie sociale et solidaire
	5.2.3	Développer le réemploi
5.2.4	Poursuivre les actions de réduction des déchets	

Axe stratégique	N° Action	Intitulé de l'action
6/ Développer le potentiel énergétique renouvelable du territoire	6.1.1 Réaliser une étude du potentiel d'énergies local 6.1.2 Création d'un comité technique pour la production d'énergie renouvelable 6.2.1 Accompagner tous les projets de rénovation et de construction pour intégrer des énergies renouvelables 6.2.2 Développer l'utilisation de l'énergie solaire (photovoltaïque) 6.2.3 Accompagner la filière agricole pour le développement de projets de méthanisation 6.2.4 Favoriser le développement de l'énergie éolienne 6.2.5 Développer l'énergie hydraulique 6.2.6 Développer le stockage des énergies renouvelables	
7/ Atténuer la vulnérabilité et adapter le territoire au changement climatique	7.1.1 Mettre en place une politique globale de gestion de la quantité d'eau 7.1.2 Encourager la récupération d'eau par les habitants 7.1.3 Favoriser l'infiltration de l'eau 7.2.1 Développer l'agroforesterie et la plantation de haies 7.2.2 Développer l'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts publics	

CHI!



CLISSON, SÈVRE & MAINE **CHI!** 15 rue des Malifestes - CS 89409 - 44194 Clisson Cedex - tél. 02 40 54 75 15 - accueil@clissonsevremaine.fr

Aigrefeuille-sur-Maine - Boussay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planchette
 Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieillevigne

CHI!



CLISSON, SEVRE & MAINE **CHI!** 15 rue des Malifestes - CS 89409 - 44194 Clisson Cedex - tél. 02 40 54 75 15 - accueil@clissonsevremaine.fr

Aigrefeuille-sur-Maine - Boussay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planche
 Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieillevigne